

APERÇU

Ce rapport de suivi du monitoring de protection donne un aperçu de la situation des atteintes aux droits dans la province du Nord-Kivu. Il est le résultat du processus de consolidation des systèmes de monitoring de protection dans la province sous la coordination du Cluster Protection. Les données sont issues des différents systèmes tels que le SAR (Système d'Analyses et de Réponse du Monitoring de Protection) de l'UNHCR, DRC et l'outil commun de monitoring de protection mis en œuvre par le GTMP (Groupe de Travail Monitoring de Protection). Le cluster Protection Nord-Kivu organise régulièrement des formations au profit des organisations locales qui participent à ce processus.

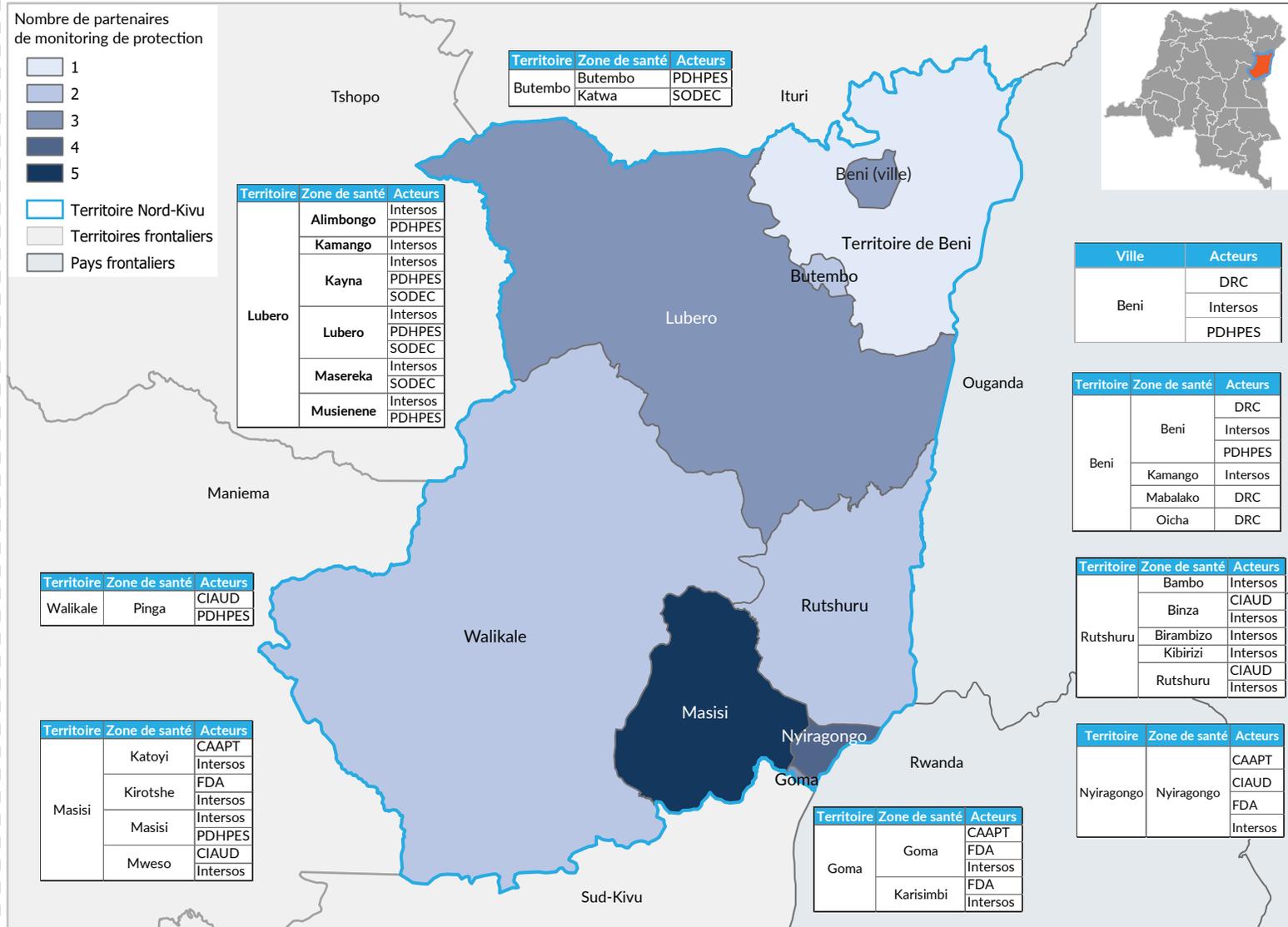
COUVERTURE DU MONITORING DE PROTECTION



PARTENAIRES PAR TERRITOIRE



CARTOGRAPHIE DE LA COUVERTURE PAR TERRITOIRE



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employés sur la carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de l'Organisation des Nations Unies

PARTENAIRES



Le Cluster Protection Nord-Kivu bénéficie de l'appui financier de ECHO.



POUR PLUS D'INFO? Cliquez sur le lien - ReliefWeb

FAITS SAILLANTS

- Territoire de Masisi** : Les affrontements ont repris sur l'axe Kalembe entre les groupes armés et les FARDC. Ces combats se sont étendus à plusieurs villages du territoire de Walikale, dans le groupement de Kisimba, avec des représailles continues contre les civils et des déplacements de population.
- Territoire de Rutshuru** : Le nord-ouest du territoire a été marqué par des affrontements entre plusieurs groupes armés dans le Parc National des Virunga. Ces affrontements sont perçus comme des ripostes aux incursions de certains groupes armés dans les villages déjà sous contrôle, entraînant de graves atteintes aux droits de l'homme et des abus.
- Territoire de Nyiragongo et la ville de Goma** : La criminalité demeure préoccupante, alimentée par la prolifération d'acteurs armés incontrôlés et la violation systématique du caractère civil et humanitaires des sites de PDI. Des meurtres de civils ont été rapportés, y compris dans les sites de déplacés. Des tensions liées aux conflits d'autorité au sein des comités directeurs de certains sites ont également été constatées, provoquant la relocalisation spontanée de certains PDI vers d'autres sites.
- Territoire de Beni** : Les opérations conjointes des FARDC et des Forces de Défense du Peuple Ougandais (UPDF) ont contribué à réduire les attaques d'un groupe armé dans la zone de santé d'Oïcha, mais ont également entraîné le déplacement de personnes vers d'autres localités. Des abus par d'autres groupes armés continuent d'être rapportés lors d'incursions dans divers villages du groupement.
- Territoire de Lubero** : Á l'est du territoire, sur l'axe Mangurujipa, les attaques des groupes armés se poursuivent dans des villages éloignés des agglomérations sécurisées par les forces de l'ordre, causant de nombreux meurtres de civils. Au sud, les activités économiques des groupes armés, notamment la perception de taxes illégales, continuent de générer des violations et abus.

CHIFFRES CLÉS



1 597 Cas de protection identifiés



1 883 Victimes identifiés



518

Violations du droit à la vie et l'intégrité physique



499

Violations du droit à la propriété



279

Violations du droit à la liberté



220

VBG



77

Violations 1612



03

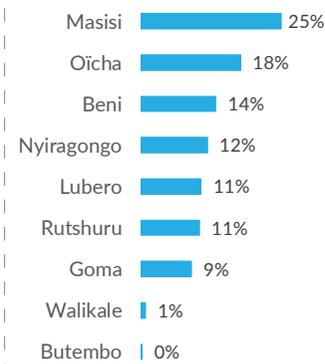
Conflits fonciers



01

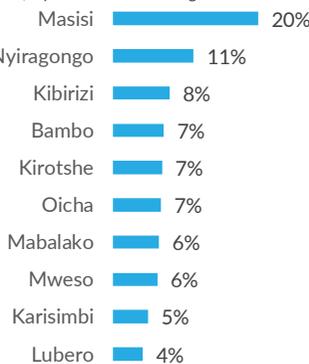
Violations des droits civiques et politiques

VIOLATIONS PAR TERRITOIRE



VIOLATIONS PAR ZONES DE SANTÉ

(Top 10 des sous-catégories de violations)



PRINCIPALES VIOLATIONS

(Top 10)



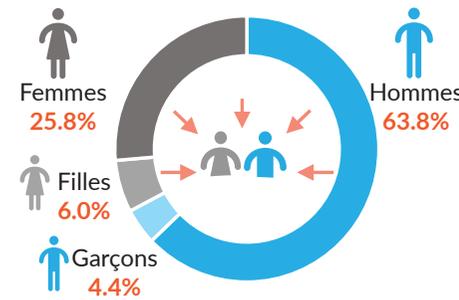
STATUTS DES VICTIMES



PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS

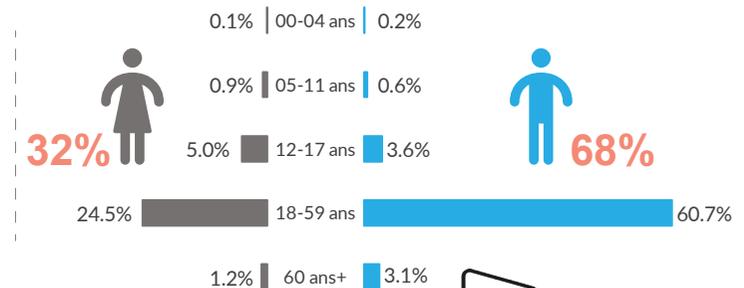


VICTIMES PAR GENRE



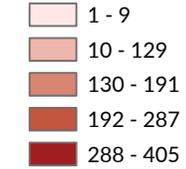
PROFIL DES VICTIMES

(Sexe/âge)

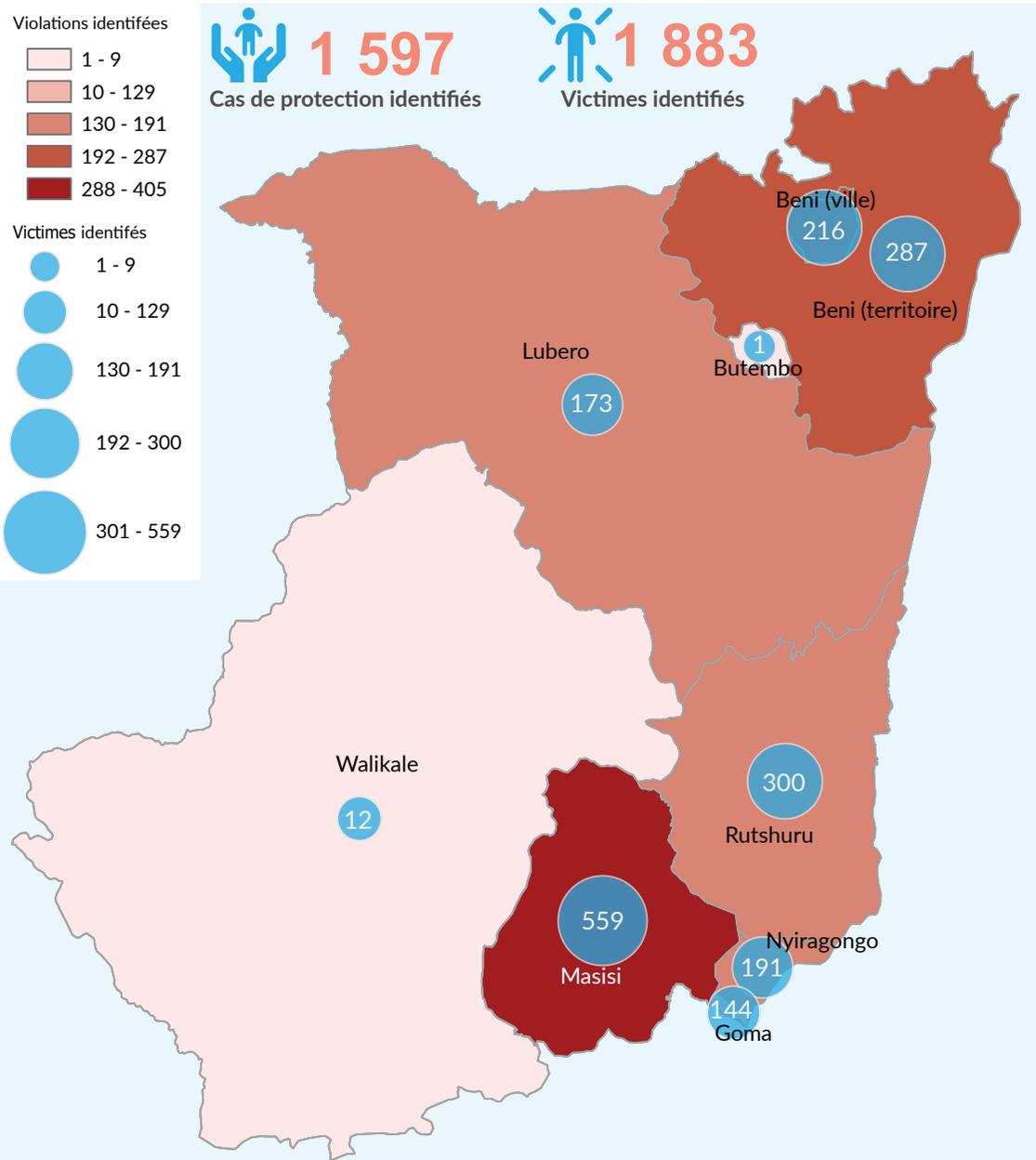
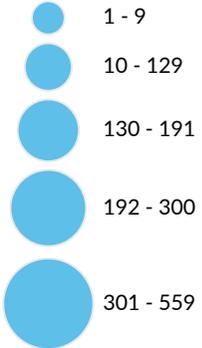


SÉVÉRITÉ DES VIOLATIONS ET VICTIMES IDENTIFIÉS

Violations identifiées



Victimes identifiées



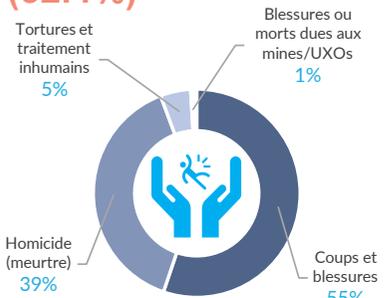
PRINCIPAUX TERRITOIRES ET VILLES AFFECTÉS: TENDANCE DES VIOLATIONS



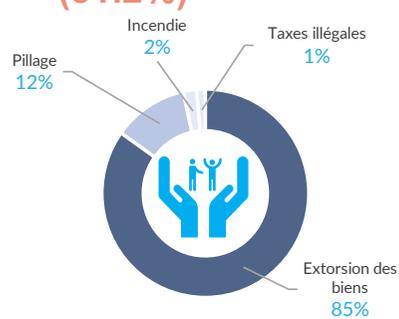
Les frontières, les noms indiqués et les désignations employés sur la carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de l'Organisation des Nations Unies

CATÉGORIE DE VIOLATIONS

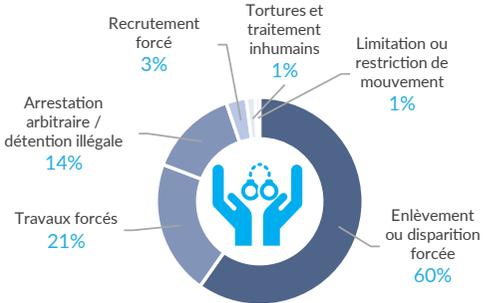
518 Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique
(32.4%)



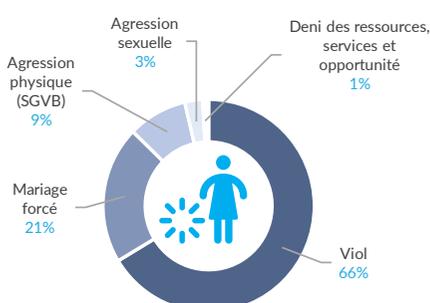
499 Violation du droit à la propriété
(31.2%)



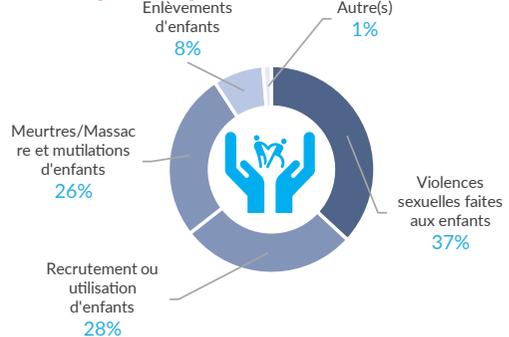
279 Violation du droit à la liberté
(17.5%)



220 Violences sexuelles basées sur le genre
(13.8%)



77 Violations graves contre des enfants (Resolution 1612)
(4.8%)



3 Conflits fonciers
(0.2%)



1 Violations des droits civiques et politiques
(0.1%)

ÉVOLUTION MENSUELLE DES VIOLATIONS



ANALYSE DE PROTECTION

L'environnement de protection reste marqué par la violence consécutive aux affrontements armés entre les FARDC/alliés et certains groupes armés, particulièrement dans les territoires de Masisi et de Beni. L'élargissement des zones atteintes par le conflit vers le Territoire de Walikale élargit le spectre de la violence armée vers la zone la moins couverte par le monitoring. Les personnes retournées demeurent les plus touchées par les violations et abus, en particulier les extorsions de bien, les coups et blessures, dont les auteurs sont pour l'essentiel des hommes en arme. On note une montée du banditisme armé notamment en zones urbaines et péri-urbaines. Cette situation, tout en accentuant la vulnérabilité des personnes affectées par la crise, contribue à l'affaiblissement des perspectives de solutions notamment la durabilité des retours spontanés déjà observés. Les violences basées sur le genre demeurent préoccupantes, en particulier dans le territoire de Masisi qui enregistre 38% des cas identifiés au mois d'octobre.

PROTECTION DE L'ENFANT

Les atteintes aux droits de l'enfant restent une préoccupation majeure. En octobre, 196 cas d'abus ont été documentés. Parmi ceux-ci, 39.3% constituent des violations graves des droits de l'enfant. Les principales violations graves comprennent les violences sexuelles (37%), le recrutement dans les forces et groupes armés (28%), les meurtres et mutilations des enfants (26%). Les zones de combat, notamment dans les territoires de Masisi et Rutshuru, ont été particulièrement affectées par ces incidents. Les groupes armés continuent de recruter et d'utiliser les enfants comme combattants, porteurs, ou pour d'autres tâches. 26 cas d'enlèvement et recrutement d'enfants ont été rapportés dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyirangongo.

VBG

En octobre, 220 cas de violences basées sur le genre ont été rapportés; 68% sont des viols dont plus de la moitié sont survenus dans le territoire de Masisi. Les personnes déplacées internes sont les plus affectées par ces cas de VBG. 41% des victimes sont des PDI et 38% des retournés. Ces violences sont en majorité commises par les populations civiles et bandits (48%), les groupes armés (42%), en particulier les Wazalendo et le M23. Il est à noter que 57% de VBG rapportés par le monitoring sont survenus les champs ou forêts.

Tranches d'âge	# de Victimes de viol	%
00-04 ans	1	1%
05-11 ans	3	2%
12-17 ans	20	14%
18-59 ans	116	83%
Total	140	

LOGEMENT, TERRES ET PROPRIÉTÉ

Les atteintes aux droits LTP constituent la deuxième catégorie de violation des droits après les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique. En octobre, 489 cas ont été documentés dont 85% sont des cas d'extorsions de bien. Ces violations ont été commises en majorité dans le territoire de Beni et la ville de Beni (47%). Bien que les conflits fonciers aient été peu identifiés, l'utilisation des armes ou le recours aux groupes armés dans la commission des violations LTP est un facteur qui aggrave les risques de protection en lien avec les LTP et peut renforcer les tensions communautaires déjà existantes.

LUTTE ANTI-MINES

Les zones de conflits armés continuent d'être contaminées par des engins explosifs abandonnés par divers groupes armés. Les affrontements entre groupes armés et FARDC/alliés, notamment dans les territoires de Masisi et Rutshuru, sont caractérisés par une intensification de l'utilisation de projectiles et d'engins explosifs. La problématique des restes explosifs de guerre requiert une attention particulière. Elle pourrait devenir un des obstacles au retour volontaire en toute « sécurité » et dignité dans certaines zones.

